

Convention de collaboration

Entre

Le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables, Région de Marseille, Provence, Alpes, Côte d'Azur, Corse, domicilié Tour Méditerranée, 65 avenue Jules Cantini à Marseille (13006) et représenté par son Président **Jean-Marc EYSSAUTIER**.

L'Expert-Comptable est un acteur privilégié de la vie économique et financière. Pour lui, **la Mission de Conseil et d'Accompagnement** des entreprises est essentielle.

Bien au-delà de ses missions de nature comptable, l'Expert-Comptable remplit de nombreuses missions d'assistance, de nature variée, à toutes les étapes de la vie de l'entreprise ou lors d'opérations particulières : création, investissements, fusion, rapprochement, transmission...

Conseil privilégié, l'Expert-Comptable est à la fois généraliste et technicien, fort d'un état d'esprit libéral, entreprenant et indépendant.

Le Conseil Régional de Marseille Provence Alpes Côte d'Azur Corse, qui a compétence sur 8 départements, compte au 1er septembre 2006 : 1 688 Experts-Comptables Indépendants, 152 Experts-Comptables Salariés, 1583 Sociétés d'expertise comptable, 32 Sociétés Holding, 423 Experts-Comptables Stagiaires.

et

PACA Entreprendre, association dont le siège est situé au 16, place du Général de Gaulle à Marseille (13001), représentée par son Président **Éric CHAVEAU**.

PACA Entreprendre (membre de RESEAU Entreprendre) est un Mouvement de **chefs d'entreprise en activité** qui aident les créateurs et repreneurs de PME avec des **méthodes d'entreprise**. Son objectif est de **financer** mais surtout **valider et accompagner des projets à potentiel** en s'appuyant sur le savoir-faire de ses membres. PACA Entreprendre s'emploie à « recruter » des créateurs et repreneurs selon un processus bien défini articulé selon 4 phases : ciblage initial de projets à potentiel, présélection des candidats, évaluation et validation des projets retenus, cooptation finale. Les apports aux lauréats de l'association sont multiples : prêt d'honneur personnel (jusqu'à 45 KE), accompagnement individuel, accompagnement collectif, intermédiation.

Par ses actions, dans l'optique de maximiser les chances de réussite des entrepreneurs, PACA Entreprendre entend :

- créer un effet de levier financier vis à vis d'autres financeurs,
- enrichir les créateurs et repreneurs de l'expérience de dirigeants confirmés,
- éviter leur isolement et intégrer plus vite les nouvelles entreprises dans les réseaux économiques,
- favoriser le partage d'expériences entre les lauréats et la synergie entre les entreprises adhérentes et les lauréats au plan régional mais aussi au niveau national via notamment les autres associations de RESEAU Entreprendre.

 JAE

1. Objet de la collaboration

L'Ordre des Experts-Comptables, Région de Marseille, Provence, Alpes, Côte d'Azur, Corse et PACA Entreprendre conviennent d'adosser leurs complémentarités pour améliorer l'efficacité de leurs actions respectives en vue de **favoriser la réussite des porteurs de projets d'entreprises à potentiel** sur la région.

Cette collaboration prendra la forme suivante :

- promotion réciproque des parties en particulier via les sites internet, par une communication sur la présente convention ou encore par l'organisation d'actions collectives communes liées à la création et la reprise d'entreprises,
- information auprès des ressortissants de l'Ordre de possibilités d'intervention de PACA Entreprendre auprès de leurs clients créateurs (projets de futures PME) et repreneurs (reprise de PME), au travers de réunions, plaquettes ou autres publications,
- collaboration pour l'élaboration de tableaux de bord pour les jeunes entreprises.

2. Application de la convention

Une fois par an les deux parties organiseront une réunion de retour d'expérience sur cette convention et sur la création d'entreprise d'une manière générale.

La présente convention prendra effet dès sa signature par les deux parties. Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, trois mois avant son échéance.

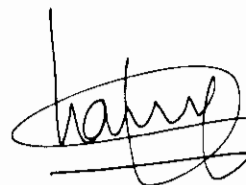
Marseille, le 1^{er} décembre 2006

Pour l'Ordre des Experts-Comptables
Marseille PACAC



Le Président
Jean-Marc EYSSAUTIER

Pour PACA Entreprendre



Le Président
Éric CHAVEAU